

Réf: Dossier N° 056548

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIVINE PHARMA »

Siège social Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX, Lot 291, Ilot 213

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/11/2021, et enregistrés au CEPICI le 09/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE PHARMA »

Objet : AGENCE DE REPRESENTATION MEDICALE ET DE DISTRIBUTION DE MATERIELS MEDICAUX.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

-L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES;  
-EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE DES BIENS SOCIAUX.

-LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

-ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES, ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX, Lot 291, Ilot 213

Dirigeant(s) : Mlle ESMEL YU JEANNETTE FLORA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07710 du 03/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37967/GTCA/RC/2021 du 03/12/2021

